REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA

			_		
Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
7	9	04/04/2019	05/04/2018		
L'an deux mille dix-neuf et le quinze avril à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses			VOTES		
				Contre	Abstention
séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				0	0
	7 euf et le l de ce	7 9 euf et le quinze avril l de cette commule prescrit par la loi, o	Présents Suffrage exprimés 7 9 04/04/2019 euf et le quinze avril à 20 heures 45, I de cette commune s'est réuni en séance et prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses	Présents Suffrage exprimés 7 9 04/04/2019 euf et le quinze avril à 20 heures 45, I de cette commune s'est réuni en séance et prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses	Présents Suffrage exprimés 7 9 04/04/2019 05/04/2018 euf et le quinze avril à 20 heures 45, I de cette commune s'est réuni en séance prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses

<u>Présents</u>: Serge ROUQUET, Christian LAGENTE, Juan ARRIBAS Éric ESCAICH, Laurence RIVIERE, Christophe BASCOUL

Absents excusés : Fabienne RAMOND (procuration à Serge ROUQUET) Rosemary GUILLEMOT (procuration à

Laurence RIVIERE)

Secrétaire de séance : Christophe BASCOUL

AFFECTATION DU RESULTAT LOTISSEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaitre un excédent de fonctionnement de 0.00€, il est décidé à l'unanimité d'affecté le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 42 844.09 € Résultats antérieurs reportés 31 000.00€

Résultat à affecter 73 844.09 €

Solde d'investissement - 177 355.40 €

Affectation en réserves R1068 00.00€ Report en fonctionnement R002 31 000.00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme, Le Maire,